

Résumé de l'intervenant

Une approche systémique fait défaut à l'enseignement de la rédaction dans les universités de l'Ontario

D'après un nouveau rapport du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES), une approche systématique cohérente fait défaut à l'enseignement de la rédaction dans les universités de l'Ontario. L'étude a examiné un échantillon de programmes d'arts, de sciences humaines, de sciences et de domaines appliqués dans cinq universités ontariennes. Cette étude a conclu que bien que de nombreux étudiants de première et de deuxième année bénéficient d'occasions d'apprendre à rédiger et de s'y exercer, beaucoup ont peu de possibilités d'améliorer leurs habiletés en rédaction. L'étude a aussi recensé une vaste gamme d'approches pédagogiques et de structures des travaux, qui sont essentiellement basées sur l'expérience personnelle des professeurs plutôt que sur une formation officielle en rédaction.

Description du projet

Le rapport *Travaux de rédaction et enseignement de la rédaction dans les universités publiques de l'Ontario : Regard sur trois disciplines* a examiné les cours de rédaction offerts aux étudiants de première et de deuxième année dans cinq universités ontariennes en s'attardant à un département représentatif de chaque discipline : l'histoire pour les arts et sciences humaines, la kinésiologie pour les sciences, et le commerce pour les domaines d'études appliquées. Les données ont été recueillies dans les plans de cours et au moyen de questionnaires distribués aux professeurs. Des groupes de discussion ont aussi été réunis, mais en raison de la faible participation, des résultats ont été produits pour une seule université.

Conclusions

Les étudiants ont rédigé en moyenne 2,5 textes par cours, bien que l'on constate des différences marquées entre les disciplines : les étudiants en histoire rédigent près du double des textes par rapport à ceux en kinésiologie et en commerce. En moyenne, les textes comptaient 5 pages, et près de la moitié des travaux précisaient les objectifs d'apprentissage escomptés et moins de 2 % définissaient les destinataires des textes autres que les assistants d'enseignement ou les professeurs.

D'après les plans de cours, moins de 5 % des travaux décrits offraient l'occasion aux étudiants de recevoir une rétroaction, notamment au moyen de l'examen par les pairs ou d'une première version non notée, alors qu'un peu plus de la moitié des professeurs sondés ont indiqué qu'ils communiquaient une rétroaction aux étudiants avant qu'ils présentent leurs travaux. Il semble que l'écart entre l'information dans les plans de cours et les questionnaires s'explique par la définition de ce que constitue une occasion de rétroaction. Les types les plus communs de rétroaction que les professeurs ont dit offrir sont les consultations volontaires durant les heures de bureau et la réponse aux courriels et aux questions posées en classe.

Les professeurs emploient une grande variété de stratégies didactiques pour améliorer les habiletés en rédaction des étudiants, y compris les ressources en ligne, les documents à distribuer, les ateliers et les tutoriels en classe et parascolaires, les textes échantillons, et l'explication des attentes et des grilles d'évaluation. La majorité des professeurs étaient au courant des ressources sur le campus, telles que la bibliothèque et le centre d'aide à la rédaction, mais croyaient qu'elles servaient surtout à des fins de rattrapage. Toutefois, leur connaissance limitée de la pédagogie efficace de la rédaction nuisait à leur engagement à l'égard de l'enseignement. La rétroaction se faisait souvent au moyen de listes de contrôle et visait à exposer les erreurs au lieu de favoriser l'interaction avec les étudiants rédacteurs. De plus, beaucoup de ressources distribuées aux étudiants prenaient la forme de « fiches de conseils » génériques et non de guides propres à un genre de rédaction particulier.

Les professeurs ont défini trois principaux obstacles à l'amélioration des habiletés en rédaction des étudiants. Premièrement, à leur avis, l'enseignement de la rédaction constitue une activité à forte intensité de travail et de temps, et les établissements d'enseignement ne fournissent pas de ressources de soutien adéquates. Particulièrement, les classes nombreuses, le nombre limité d'assistants d'enseignement et les règles rigides régissant l'utilisation des ressources accessibles constituent des obstacles. Deuxièmement, les professeurs ont souligné le faible niveau de préparation des étudiants à la rédaction et de leur participation aux activités scolaires. Enfin, ils ont soulevé des préoccupations concernant l'incapacité des étudiants à suivre les consignes, leur ignorance des composantes langagières de base et leurs piètres compétences en lecture, carences que peuvent difficilement corriger les professeurs.

De nombreux professeurs ont aussi mentionné le manque de soutien dans leur département pour l'enseignement de la rédaction. Même s'ils croient être des rédacteurs compétents, peu d'entre eux ont suivi des cours de rédaction et ils n'ont pas fait état de possibilités dans leur département pour ce type de perfectionnement professionnel. Alors que des tentatives ont été faites pour préciser les attentes des départements en matière de rédaction, les professeurs ne se souciaient pas toujours de les satisfaire, faisant savoir que ce sont les individus et non les départements qui détiennent la balance du pouvoir dans la planification du curriculum.

Le rapport *Travaux de rédaction et enseignement de la rédaction dans les universités publiques de l'Ontario : Regard sur trois disciplines* est rédigé par Jordana Garbati, Kelly McDonald, Lindsay Meaning, Boba Samuels et Cory Scurr de l'Université Wilfrid-Laurier.